



Rentrée 2024-2025

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

du 11 mars au 31 mai 2024

Sur rendez-vous : En vous présentant en mairie, **à l'annexe 2**, avec les documents, après avoir pris **rendez-vous** auprès du service Affaires Scolaires au **03 27 75 70 06**.

Pièces à fournir :

- **Document d'identité du responsable légal** de l'enfant (original pour vérification). Si autre responsable légal : jugement de tutelle + pièce d'identité.
- **Livret de Famille** à jour ou acte de naissance de l'enfant original daté de moins de 3 mois.
- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois** (quittance E.D.F, loyer, bail..).
- **Document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires** pour son âge (carnet de vaccination ou certificat médical).
- Si vous êtes séparés ou divorcés : copie du jugement de divorce ou de séparation fixant les modalités de garde de l'enfant et d'exercice de l'autorité parentale.

